

Mobilisations lycéennes : des revendications légitimes qui doivent être entendues !

La FCPE de Maine et Loire soutient les préoccupations légitimes des lycéennes et des lycéens qui s'expriment en France et dans le Maine et Loire.

Classes surchargées, enseignants absents non remplacés, emplois du temps mettant sous pression les élèves, manque de personnels sociaux et médico-sociaux, d'assistants d'éducation, d'AESH, bâtiments scolaires inadaptés au changement climatique, inquiétudes des jeunes liées à Parcoursup et à leur avenir, ...autant de revendications portées de longue date par la FCPE et dont les élèves aujourd'hui sont aussi la voix.

La mobilisation collective fait partie de l'apprentissage de la citoyenneté et la FCPE défend l'émancipation des jeunes. La FCPE de Maine et Loire appelle l'ensemble des acteurs de la communauté éducative à permettre l'expression des revendications dans un cadre démocratique, pacifique et respectueux de chacun, notamment en favorisant la tenue d'assemblées générales lycéennes, en organisant des conseils de vie lycéenne exceptionnels. Elle proscriit, par ailleurs, toute forme de pression sur les élèves ou leurs parents concernant cette expression démocratique.

La liberté de manifester implique néanmoins le respect des personnes, des biens et de celles et ceux qui ne souhaitent pas prendre part à la mobilisation. Aucune revendication ne justifie des agressions ou des dégradations.

La FCPE de Maine et Loire et les parents d'élèves sont toutefois dans l'incompréhension des décisions de mise en distanciel les 05 et 06 octobre des lycéennes et lycéens annoncée ce week-end par des établissements publics angevins où l'expression des jeunes s'était déroulée dans un cadre respectueux et apaisé. Sous couvert de mise en sécurité, c'est une marque de défiance et de fermeture vis-à-vis de leur parole collective et non le dialogue et l'écoute promis par le ministre de l'Éducation nationale.

La FCPE de Maine et Loire appelle les parents qui le peuvent à être présents aux côtés des jeunes mobilisés lors des rassemblements et manifestations qui se tiendront. Leur présence contribue à leur bon déroulement, favorise le dialogue, prévient les tensions et participe à la protection des jeunes. Elle permet également aux parents d'être témoins du déroulement des événements et le cas échéant, de constater et de rapporter n'importe qu'elle forme de violence.

Les préoccupations des lycéennes et lycéens concernent directement leur quotidien, leur scolarité et leur avenir. Cette parole doit rester la leur. La FCPE de Maine et Loire refuse toute instrumentalisation ou récupération politique des mobilisations lycéennes. Soutenir le droit des jeunes à s'exprimer, c'est aussi respecter leur autonomie, leurs choix et la diversité de leurs opinions, sans chercher à parler ou à décider à leur place.

L'École doit rester un lieu où les jeunes apprennent à débattre, à s'exprimer et à exercer leur citoyenneté. Permettre cette expression dans un cadre protecteur est notre responsabilité à tous.

La FCPE revendique depuis toujours une École publique disposant des moyens nécessaires à ses missions. Les lycéennes et lycéens ne demandent pas autre chose, écoutons-les, ils sont les plus à même d'exprimer ce dont ils ont besoin pour se construire et construire la société de demain !